

*Enquête sur les vocations économiques possibles des zones moins développées de l'Alsace*, par J. L. REYNAUD. Un cahier, 8¾ po. x 11, broché, 52 pages. — Institut de Sciences Économiques Appliquées, 35, Boulevard des Capucines, Paris (2<sup>e</sup>), 1958

Bernard Bonin

Volume 35, Number 1, April–June 1959

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1001371ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1001371ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bonin, B. (1959). Review of [*Enquête sur les vocations économiques possibles des zones moins développées de l'Alsace*, par J. L. REYNAUD. Un cahier, 8¾ po. x 11, broché, 52 pages. — Institut de Sciences Économiques Appliquées, 35, Boulevard des Capucines, Paris (2<sup>e</sup>), 1958]. *L'Actualité économique*, 35(1), 164–165. <https://doi.org/10.7202/1001371ar>

En appendice, on trouvera des exemples de conventions écrites intervenues entre employeurs et employés pour assurer la permanence des accords de collaboration dans le domaine de la production industrielle. En plus, trois études de cas illustrent les modes de coopération de type Scanlon.

Jacques Lucier

**Enquête sur les vocations économiques possibles des zones moins développées de l'Alsace**, par J. L. REYNAUD. Un cahier, 8¾ po. × 11, broché, 52 pages. — Institut de Sciences Économiques Appliquées, 35, Boulevard des Capucines, Paris (2<sup>e</sup>), 1958.

Le problème des zones moins développées à l'intérieur d'un pays n'est pas particulier à l'Alsace. La plupart des pays du monde comptent certaines régions retardataires. Ainsi, même si l'on ne connaît pas l'Alsace, on peut tirer de la méthode de l'enquête des renseignements utiles.

Pour ce qui est de l'Alsace, l'auteur a parcouru en compagnie des étudiants de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Strasbourg, trois régions particulièrement défavorisées, le Sundgau, les vallées des Vosges et la plaine du Nord.

Les habitants de la région typiquement agricole du Sundgau tiennent à rester dans leur pays. Cet attachement au sol, à la vie paysanne et à ses valeurs, n'est malheureusement pas accompagné d'une bonne information et d'une volonté éclairée de progrès, qui en feraient une condition essentielle d'un développement agricole remarquable.

Les opinions sont partagées sur les possibilités de la région des Vosges. Les pessimistes, s'appuyant d'ailleurs sur de nombreux arguments valables, croient que le seul avenir de la région réside dans l'élevage et l'exploitation forestière, puisque ces activités exigent une faible présence humaine. Les optimistes croient que le remembrement des exploitations améliorerait de beaucoup l'agriculture, et qu'on pourrait tirer de la forêt et du tourisme des revenus très intéressants.

Les possibilités de l'agriculture sont bonnes dans la plaine du Nord qui offre en outre des facilités particulières pour l'installation d'une industrie prospère.

L'industrialisation de l'Alsace est souhaitable, mais la sauvegarde de l'avenir exige que l'on dirige cette industrialisation vers les activités dynamiques: les industries énergétiques, la métallurgie lourde et certaines industries à structure renouvelée comme les textiles.

Le développement des sources d'énergie semble particulièrement bien indiqué en Alsace. Les perspectives européennes offertes par le Marché Commun ont fait naître le projet d'une importante raffinerie de pétrole à Strasbourg. De plus, le gisement d'uranium de St-Hippolyte, dans les Vosges, et les centrales électriques du Grand Canal d'Alsace, contribuent à faire des industries énergétiques le secteur le plus dynamique de l'économie de cette région.

L'enquête a permis d'arriver aux conclusions suivantes: l'économie alsacienne est à la veille d'un changement majeur pour plusieurs raisons; l'aide matérielle et morale des autorités publiques sera indispensable pour que le mouvement se déve-

loppe et se propage; l'aménagement de la fiscalité et l'organisation du crédit ont déjà apporté une aide précieuse; la modernisation des transports, du réseau des canaux en particulier semble plus utile encore. Bernard Bonin

**Toward European Convertibility**, par RANDALL HINSHAW. Une brochure, 6 po. × 9, 33 pages.—International Finance Section, Princeton University, Princeton, 1958.

Cette plaquette retrace les efforts de l'Europe, au lendemain de la guerre, pour recouvrer la stabilité monétaire.

Hinshaw évoque les premiers essais, destinés à promouvoir la coopération monétaire internationale, à savoir l'Union de clearing de Keynes et le Fonds Monétaire International, puis étudie les divers systèmes qui les ont remplacé. En même temps qu'était instauré le Fonds Monétaire International, était signé l'accord Anglo-Américain de 1946, qui devait suppléer le Fonds Monétaire, du fait de la carence de ses dispositions pour la période transitoire. Ce protocole ne connut pas plus de succès. L'auteur retrace alors toute l'évolution de L'Union Européenne des Paiements, en décrit le mécanisme et le fonctionnement et nous en livre les heureux résultats.

Triffin, dans son ouvrage *Europe and the money muddle*, traite de la même question.

Les deux essais ont leur mérite respectif, n'ayant de commun que d'avoir tous deux été écrits par des économistes réputés, dans une langue élégante et châtiée. La disproportion des développements nous interdit plus avant toute comparaison. Si l'un est l'expression écrite d'une brillante conférence, l'autre est le remarquable résumé d'un volumineux dossier.

En novembre 1958, Randall Hinshaw écrivait, *in fine* (p. 32) «and there appears to be no disposition to introduce the new regime in the immediate future». Lui fera-t-on grief de s'être montré moins perspicace que Triffin qui, par contre, en avril 1957 en prévoyait l'imminence? Antoine-Élie Immarigeon

**Thirtieth Annual Boston Conference on Distribution, 1958** (An International Forum for Problems of Distribution). Un vol., 9¾ po. × 11½, relié, 112 pages. — Boston Conference on Distribution, 80, rue Fédéral, Boston 10, Massachusetts, 1958. (\$5.00).

S'il est un chapitre de l'économie politique qui a été négligé, c'est bien celui de la distribution. Bien plus! Est-ce qu'il ne s'est pas trouvé des théoriciens, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, pour prétendre que la production à son stage primaire et même la terre seule étaient source de richesse et de revenu et que toutes les autres fonctions économiques étaient parasitaires? On a sans doute parcouru beaucoup de chemin depuis et la distribution, puisqu'il s'agit d'elle dans ce rapport, est entrée dans ses droits, au moins théoriquement. Car, en pratique, il semble bien que l'on n'en soit pas encore arrivé à lui reconnaître toute l'importance qu'elle mérite. Nous vivons à une époque qui a été témoin d'une révolution dans la fonction de distribution. Cependant, pour ne citer qu'un exemple,